



NATURE &
PROGRÈS

Pour notre
santé & celle
de la Terre

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association pionnière de la bio

Nature & Progrès est une **association de producteurs, transformateurs et consommateurs** fondée en 1964 par des hommes et des femmes à la recherche d'un modèle alternatif à l'agro-industrie, celui d'une **agriculture biologique et paysanne**. Ensemble, ils ont promu le développement et oeuvré à la reconnaissance de cette agriculture qui aboutira, en France, en 1981.

Dans ce cadre, l'association a élaboré, dès 1972, le premier **cahier des charges** définissant les pratiques de l'agriculture biologique, à l'origine de sa mention. Il sera homologué en 1986 par l'état français. Ces émergences seront des facteurs pour l'élaboration du premier règlement bio européen de 1991.

Toutefois, Nature & Progrès n'a pas souhaité fonctionner sur le modèle d'un organisme certificateur privé et a continué à gérer sa propre marque associative avec l'attribution de sa **mention** à des **produits agricoles, alimentaires** et plus tard **cosmétiques**. Cette dernière est attestée par un **système participatif de garantie** (SPG), outil de démocratie participative et de progrès collectif, reconnu par IFOAM*. Elle s'appuie sur des cahiers des charges et sur une **charte éthique** co-construits par des professionnels et des consommateurs étroitement associés et fortement engagés.

Les adhérents réunis en **groupes locaux** développent également des activités associatives tels que des débats, marchés, organisation de foires et salons, développement de circuits courts, interventions pédagogiques, etc.

Un demi-siècle d'initiatives pour un avenir bio
www.natureetprogres.org



*International Federation of Organic Agriculture Movements



LA BIO : UN PROJET MENACÉ

Alors que la bio se développe, son projet agroécologique est détourné au profit d'une vision libérale et agro-industrielle. Le règlement européen devient à la fois plus normatif et moins exigeant sur les pratiques agronomiques sous la pression des industriels de l'agroalimentaire.

En parallèle, les réglementations sanitaires interdisent aux producteurs d'utiliser des préparations naturelles réalisées à la ferme pour l'entretien des cultures ou en élevage car elles n'ont pas d'autorisation de mise sur le marché. Les pouvoirs publics imposent des obligations de traitement chimique (flavescente dorée dans les vignes, fièvre catarrhale ovine en élevage...) même lorsque des alternatives naturelles existent. L'obligation de puçage électronique anticipe l'agrandissement des cheptels vers des modèles de fermes-usines et les nouvelles technologies génétiques façonnent un modèle de sélections animale et végétale qui met en péril la biodiversité et permet l'accaparement des ressources génétiques par des organismes privés.

Les politiques économiques ultralibérales remettent en cause toute mesure contraignante pour le commerce: le traité de libre-échange transatlantique prévoit notamment de supprimer toute entrave à l'importation de viande aux hormones, il remet en cause l'interdiction des OGM, et assimile les semences paysannes à des contrefaçons.

La politique agricole commune (PAC) favorise les grandes exploitations et encourage l'exportation au détriment des installations paysannes et des circuits de proximité.

Les terres agricoles régressent sous les coups de la spéculation foncière, de l'urbanisation, des zones commerciales et aéroportuaires ainsi que des grandes infrastructures de loisirs.

NOTRE VISION DE LA BIO : UNE ALTERNATIVE AGRICOLE AVANT UN LABEL

L'agriculture biologique est avant tout **une agriculture respectueuse du vivant**. Ainsi, nous oeuvrons au **développement des alternatives agricoles** respectant ce principe en y associant une vision globale de **souveraineté alimentaire** des territoires et de re-construction du **lien entre le rural et l'urbain**. Afin de préserver les ressources des générations futures, nous souhaitons la prise en compte de **l'interaction « sol-végétal-animal »** dans la biodiversité sauvage et cultivée.

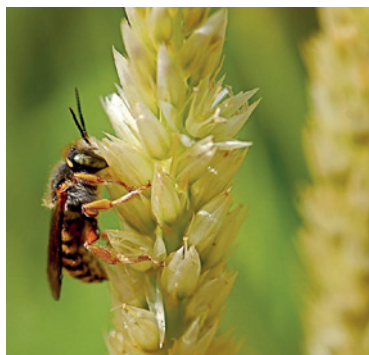
Convaincus qu'une autre agriculture est possible, nous défendons une **alimentation saine et nutritive, diversifiée et de proximité, accessible à tous**. De même, pour la dignité des paysans et des artisans, nous revendiquons un **travail qui a du sens** et **des revenus décents** par le développement de l'agriculture paysanne et d'ateliers artisanaux **à taille humaine**.

Nous pensons que **l'industrialisation et la financiarisation** de l'agriculture et de l'agro-alimentaire conduisent à la **destruction de notre écosystème**. C'est pourquoi nous refusons l'usage des produits chimiques de synthèse, nanoparticules, OGM... qui rendent dépendants les paysans, mettent en danger les équilibres de la biosphère et compromettent l'existence du vivant.

En Europe, depuis 1991, le **règlement européen** encadre l'utilisation commerciale du terme « agriculture biologique ». Défendant une autre vision de la bio à travers ses propres cahiers des charges, hors cadre du règlement, Nature & Progrès se voit interdire l'utilisation de ce terme pour parler de sa mention.

Notre **projet** d'agriculture biologique paysanne entend marier **contestation, propositions et alternatives** en phase avec les attentes de la société. Notre manière d'être paysan et de produire, notre éthique de consommateur, contribuent à alimenter le débat sur les finalités des **progrès scientifiques et techniques**.

Nous croyons à un autre modèle agricole, c'est pourquoi nous continuons d'œuvrer chaque jour pour défendre notre vision de l'agriculture bio et paysanne !



L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE : UN PROJET DE SOCIÉTÉ

L'agroécologie est **une approche systémique de l'agriculture intégrant les facteurs humains, sociaux, écologiques, énergétiques, économiques**. Elle s'inscrit dans **un mouvement de transformation sociétal** global qui touche tous les secteurs d'activité (énergie, transformation, commerce, transport, habitat, éducation, santé...). L'agroécologie s'est construite dans les années 1970 principalement en Amérique Latine sur des bases de justice sociale et de respect des équilibres naturels. **L'agriculture biologique et l'agroécologie ont les mêmes socles** et remettent toutes deux en question l'agriculture chimique et industrielle.

Mais, en France, le Ministère de l'Agriculture a fait sa propre définition de l'agroécologie pour l'associer à l'agriculture industrielle, aux nouvelles technologies génétiques et au brevetage du vivant! En réaction à la récupération du terme agroécologie, **Nature & Progrès a participé à la création du Collectif pour une agroécologie paysanne qui défend l'agroécologie** en tant que corpus de pratiques vivantes et de mouvements sociaux attachés à l'agriculture paysanne et à la bio.

LES SPG : UNE REPONSE A LA DEMANDE CITOYENNE DE PARTICIPATION

Émanant des mouvements agroécologiques, les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) **réunissent des consommateurs et des professionnels** (paysans, artisans, etc.) **qui attestent du respect des règles de production qu'ils ont définies ensemble**, à travers des cahiers des charges et une charte.

La Fédération Internationale des Mouvements de l'Agriculture Biologique (IFOAM) recense 46000 petits producteurs impliqués dans un SPG à travers le monde (Philippines, Inde, Brésil, Etats Unis...).

Les SPG peuvent s'organiser de multiples manières, mais tous partagent les principes suivants: **vision commune** des participants (une charte ou un référentiel commun), transparence du système et de ses acteurs, **confiance** dans les acteurs du système, **participation** de tous, **horizontalité** pour l'équité décisionnelle, **processus d'apprentissage** continu. Au delà de l'objectif de garantie, c'est véritablement **l'amélioration collective des pratiques, le partage des savoirs et savoir-faire** qui est visé.

POUR UN NOUVEAU MODELE AGRICOLE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL!



J'adhère :
je dessine
mon avenir !

Pour nous rejoindre :

www.natureetprogres.org

np@natureetprogres.org

Tél. : 04 66 91 21 94

